



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 24 juin 2025

Déplacement de madame Patricia Miralles en Guadeloupe (971) le vendredi 27 et samedi 28 juin 2025

Dans le cadre du cycle national de commémorations des 80 ans de la Libération et de la Victoire, madame Patricia Miralles, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, se rendra en Guadeloupe les 27 et 28 juin 2025. Ce déplacement rendra hommage à l'engagement et au rôle décisif des Guadeloupéens dans la Résistance et la Libération.

Le vendredi 27 juin, la ministre inaugurera à Trois-Rivières un monument dédié à la Dissidence antillaise, en hommage aux milliers d'Antillais et notamment Guadeloupéens ayant quitté leurs terres, faisant acte de résistance aux autorités de Vichy et ayant participé à la libération complète du territoire national du joug de la tyrannie.

Le samedi 28 juin, la ministre s'adressera aux représentants du monde combattant local, puis remettra les prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation à l'hôtel de préfecture de la Guadeloupe.

Pour clôturer le déplacement, la ministre visitera le site du Fort Delgrès.

1/ Programme prévisionnel :

Vendredi 27 juin :

Toute presse accréditée

Séquence : Quartier Bord de mer, Trois-Rivières (971)

17h50 : Cérémonie d'inauguration du monument dédié à la Dissidence antillaise

Accueil républicain
Dévoilement de plaque
Dépôts de gerbes
Allocutions
Discours de la ministre

19h30 : Fin de cérémonie et micro tendu

Samedi 28 juin :

Presse non autorisée

Séquence 1 : Carré militaire, Saint-Claude (971)

08h05 : Cérémonie militaire au carré militaire de Saint-Claude

08h30 : Fin de la séquence

Toute presse accréditée

Séquence 2 : Préfecture de la Guadeloupe, Palais d'Orléans, Basse-Terre (971)

08h45 : Réception du monde combattant et des autorités locales

Discours de la ministre au profit du monde combattant de Guadeloupe

09h30 : Remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation

Presse non autorisée

10h30 : Temps d'échanges avec les représentants du monde combattant de Guadeloupe

11h15 : Fin de la séquence

Presse non autorisée

Séquence 3 : Fort Delgrès, Basse-Terre (971)

11h30 : Visite du site mémoriel

12h15 : Fin de la séquence

2/ Dispositions pour la presse :

Les journalistes qui souhaitent couvrir cet événement sont invités à faire leur demande d'accréditation avant le **26 juin, 17h00**, à l'adresse suivante :

communication@guadeloupe.gouv.fr

Contacts médias :

Cheffe du service de la communication interministérielle du cabinet du préfet

anna.gouttenoire@guadeloupe.gouv.fr

Tél : +590 5 90 99 39 90 - Mobile : +590 6 90 58 80 59

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICoD

Centre médias du ministère des Armées
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15